SIMON DE MONTFORT

COMTE DE LEICESTER

(1210?-1265)

PAR

Charles BÉMONT

LICENCIÉ ÈS LETTRES

INTRODUCTION

Étude des sources

Chartes. Les chartes délivrées au nom de Simon de Montfort comte de Leicester sont datées suivant le style français de Pâques. De même certaines lettres patentes de Henri III concernant le traité de 1259.

Chroniques. Pour la première partie de ce travail, Mathieu Paris (Historia major) est un témoin qui mérite pleine confiance. Pour la seconde partie, la chronique de Thomas Wykes, hostile à Simon de Montfort, est de beaucoup la plus précise et la plus détaillée; mais son témoignage doit être contrôlé surtout par les Annales de Wawerley, favorables à la cause des barons, et par la chronique des maires et vicomtes de Londres. Il faut employer avec circonspection le Chronicon de bellis Leues et Eusham, et ne tenir aucun compte des chroniques de Melrose et de Lanercost.

PREMIÈRE PARTIE.

I. Simon de Montfort vint pour la première fois en Angleterre en 1229; le roi le prit à son service en 1230, et lui rendit son héritage paternel en août 1231; mais Simon ne porta officiellement le titre de comte qu'après la renonciation solennelle d'Amaury (11 avril 1239).

II. Les troubles de la Gascogne rendant nécessaire et urgent de reconquérir cette province, le comte de Leicester y fut envoyé avec des pouvoirs extraordinaires et des ressources considérables. Sa politique fut celle d'un général d'armée en pays ennemi, domptant la noblesse rebelle, et régnant dans les villes par la division des partis; son administration lui aliéna les petites gens, mais par la faute des institutions plutôt que par la sienne propre; l'émeute qui éclata le 28 juin 1249 à Bordeaux est le fait capital de la guerre.

Organisation des quatre cours féodales de Gascogne.

Tant qu'il fut en Gascogne, il tint sous sa tutelle le comté de Bigorre. Quand après lui le roi, devenu suzerain de ce comté, eut quitté le Midi, Esquivat de Chabanais, attaqué par Gaston de Béarn, céda deux fois son comté à son grand-oncle Simon de Montfort (6 août 1255 et 6 août 1261); celui-ci, méconnaissant la suzeraineté de Henri III, fit hommage à l'ancien suzerain, l'évêque de Puy (20 juillet 1262). Origines obscures de la succession de Bigorre.

III. Le comte de Leicester prit une part importante au traité de Paris (28 mai 1258, 4 décembre 1259), en négociant, soit seul, soit avec d'autres fondés de pouvoirs, d'abord des trèves successives, puis la paix. Il retarda la conclusion définitive de la paix en soutenant les prétentions de sa femme sur les provinces confisquées en 1203 par Philippe-Auguste.

De nouvelles discussions soulevées au sujet du douaire de la comtesse Aliénore, furent inutilement soumises à l'arbitrage du roi et de la reine de France : les conférences d'août 1262 n'amenèrent aucun résultat.

SECONDE PARTIE.

Dans la guerre des barons, Simon de Montfort joua un rôle considérable: il fut un des coalisés du 12 avril 1258, qui arrachèrent au roi les Provisions d'Oxford; le serment qu'il prêta de maintenir ces provisions, il le tint sans défaillance, autant par

la force de ses convictions politiques et religieuses, que par la ténacité naturelle de son caractère.

On ne peut lui attribuer l'honneur d'avoir fondé la Chambre des Communes: avant lui déjà, les chevaliers des comtés et les représentants des villes avaient pris place dans le Parlement, et rien ne prouve qu'il ait voulu les y appeler périodiquement. Il les convoqua pour faire sanctionner par ces représentants des classes moyennes, qui lui fournirent le plus grand nombre de ses partisans, les réformes imposées au roi vaincu.

L'énergie avec laquelle il poursuivit la conquête et l'application des réformes le rendit populaire: sa mort fut regardée comme un martyre, et il fallut que le roi et l'Église défendissent de croire aux nombreux miracles qu'on lui attribua.

Chaque élève publiera les positions de sa thèse isolément et sous sa responsabilité personnelle.

Règlement du 10 janvier 1860, art. 7.)

BIUDE

FILE

RICHAED DE CLUNI

RAS

Elle BERGERA

Nons avons de lui une histoire universeile; un court érrit re-Flatif à l'Aunis, et un éutalogue des [Expense]

Lie chronique nous est parvenue par neul manuscrits

- Le manuscrit lau Colf de la Diblicthé que nelronaie, dont Manuelle applié appendétion dans la toine V de Lumelle collectio. col. 4159-1175.
- 2, 3, 4 et 5: Le manuscrit Ottoboni 48), le manuscrit latin 4934 de la Bibliothèque retionale, te man isseit de Berne et celui de Vienne. Pans ces quatres no et el la chropique s'arrèle en 1162. C'est d'après le prend e qu. Mundori a d'uné son édition (Antèquèlates, tome IV. rell. 1039-1031.
- 6 at 7. Le manuscrit 1911 de la reino Christine, qui s'arrêle en 1571, et d'après lequel Buchesoda donné la copia contanne dans le manuscrit latin 47556 de la Bibliothe que nationale.
- 8. Lê manuscrit unique du Jun, qui s'acrête en 1174, et qui est conforme, pour ce que nous en savons, à l'édition du Researche.